

~~1793~~
N° 16

N° 12

Morvieu



on s'attendait bien qu'on profiteroit de votre absence
pour commettre quelque désordre, c'est donc
une contumace trop ménagée à ce qui s'est passé.

5 mars on a tiré le soir à la retraite, dans les postes
de la garde nationale comme à l'ordinaire, environ
les 7 heures du soir, des régiments armés sortis de la ville
la nuit du 4 au 5 ont apporté à sept heures et demie
du soir la tête d'un vieux militaire surpris et tué
sur l'habitation des Morvuis, laquelle a été promenée
par les rues à grands cris. C'est sans doute la même
personne qui a fait faire cette sortie de régiments au
mépris de la consigne qui le défend

6 Mars. même abus des munitions de guerre.

Cette même tête de mulâtre a été promenée
le matin dans la ville et jusqu'à bel air —

à dix heures j'ai vu une troupe de nègres
ayant un drapeau, un chef à la tête à cheval
donnant une troisième représentation de
cette horrible scène. — ils ont voulu
entrer dans le quartier, leur aye adjuvant
d'artois s'y est opposé, il s'en est suivi
le plus grand acte d'indiscipline
par quatre soldats, j'ai pris des mesures
afin de prévenir ce qui aurait pu en
résulter de fâcheux.

J'ai reçu de l'assemblée provinciale
une requête en termes qui
préservent ce qui est absolument
contre les décrets, pour des munitions
de guerre pour un journal —

tous les bons citoyens vous regrettent et votre
retour ne peut être trop prouvé, je ne vous
parle pas des sentiments de vos dévoués par
mi les quels vous pouvez me compter un des
plus ardens et de plus sincères -

Je suis avec respect
Monsieur Votre très humble
et très obéissant serviteur
De Gué

Paris le 6 May 1799